



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA



France Bonsant

Députée de Compton - Stanstead



Ottawa
Édifice de la Confédération
Bureau 441
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Téléphone (613) 995-2024
Télécopieur (613) 992-1696
bonsanf@parl.gc.ca

Circonscription
1955 Belvédère Sud
Bureau 100
Sherbrooke (Québec)
J1H 5Y3
Téléphone (819) 347-2598
Télécopieur (819) 347-3583
bonsanf1@parl.gc.ca

Sherbrooke, le 30 novembre 2009

À l'attention de :

Monsieur Jean Grégoire
Président
Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

Monsieur Jean-François Carrier
Président
Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS)

Objet : Appui aux revendications de la FEUQ et de la FEUS

Messieurs,

En tant que députée de la circonscription de Compton-Stanstead, je tiens à apporter mon appui aux revendications défendues par la FEUS et la FEUQ, afin que soit garanti un investissement de 118 millions de dollars en bourses dans le Programme d'aide financière aux études du Québec. Cette somme, provenant du Programme canadien de bourses aux étudiants, doit être récupérée par Québec et être investie en totalité dans le programme québécois.

Toute personne qui souhaite entreprendre des études postsecondaires ne devrait pas être ralentie par des considérations économiques. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a mis sur pied, dans les années soixante, le Programme d'aide financière aux études du Québec. L'éducation étant un champ exclusivement de compétence provinciale protégé par la Constitution, le Québec a le droit de se retirer avec pleine compensation du programme canadien afin d'injecter ces sommes dans son équivalent québécois.

En ce sens, je ne peux que réitérer mon appui aux revendications de la FEUS et de la FEUQ.

France Bonsant
Députée du Bloc Québécois
Circonscription de Compton—Stanstead